Présentation de la lutte contre la corruption

Un guide de formation pour les entreprises qui font affaire avec Abbott

Abbott
A Promise for Life

Objet

Abbott s'attache à mener ses activités de façon éthique et en conformité avec la Loi et la société respecte la loi américaine anti-corruption appelée Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), la loi britannique anti-corruption appelée Bribery Act, ainsi que les autres lois anti-corruption en vigueur. Abbott exige de toutes les entreprises avec lesquelles elle fait affaire ou qui sont susceptibles d'agir en son nom (« tiers ») qu'elles respectent ces lois.

Ce guide décrit ce qu'Abbott attend de tous les tiers. Il fournit également des informations de base sur les lois anti-corruption dans les divers pays et identifie les situations qui peuvent les enfreindre.

Le contenu comprend :

- Exemples de tiers
- Attentes d'Abbott concernant les tiers
- Principales composantes des lois anti-corruption
  - Interdiction des paiements inappropriés
  - Tenue sans erreur des livres, registres et comptes
- Responsabilités des tiers
- Ressources

© 2010 Abbott

Exemples de tiers

Dans de nombreux pays, Abbott fait appel à des tiers qui travaillent pour le compte de la société. Abbott peut être tenue responsable de la conduite inappropriée de tiers.

Parmi les exemples de tiers, citons :

- **Partenaires de co-promotion ou de joint-venture**
- **Vendeurs de médicaments, appareils médicaux ou autres produits Abbott**
- **Contractuels, les représentants sous contrat par ex.**
- **Organisateurs de salons et congrès pour professionnels de la santé**
- **Consultants conseillant Abbott sur comment mener des activités dans d'autres pays**
- **Entreprises ou particuliers qui fournissent une assistance lors d'interactions avec les administrations (par ex. enregistrement de produits, formalités douanières, etc.)**
- **Fournisseurs**

© 2010 Abbott

Ce qu'Abbott attend de vous en tant que tiers

- Respecter toutes les lois anti-corruption pertinentes, notamment, entre autres, la loi américaine FCPA et la loi britannique anti-corruption (les deux étant des lois qui s'appliquent à votre travail pour Abbott en dehors des États-Unis et du Royaume-Uni). dans tous les pays où le tiers mène des activités au nom d'Abbott.
- Former toutes les personnes qui travaillent pour le compte d'Abbott aux exigences du FCPA, de la loi britannique anti-corruption et des autres lois anti-corruption en vigueur.
- Être conscient des violations des lois et dispositions pertinentes ou de vos propres politiques susceptibles d'avoir des répercussions sur votre relation avec Abbott.
- Avertir Abbott de toute violation potentielle dont vous avez connaissance.
- Avertir Abbott immédiatement si des développements subséquents font que les informations déclarées à Abbott sont inexactes ou incomplètes.

© 2010 Abbott

Le contexte

La société Abbott est présente sur un marché international où l'éthique et l'intégrité jouent un rôle de plus en plus crucial. Des pratiques qui peuvent être courantes dans un pays ou une région donné(s) peuvent quand même enfreindre la Loi.

La non conformité, y compris la non conformité de tiers qui travaillent pour le compte de la société peut avoir de sérieuses conséquences pour la situation financière d'Abbott, sa réputation et sa croissance et son succès sur le long terme.

« Au bout du compte, ce qui importe c'est de faire ce qui est bon pour l'entreprise, maintenant et pour l'avenir, et ça peut très bien ne pas être une question d'argent. Souvent, la décision la plus importante que nous puissions prendre est celle que nous prenons en tant que gardien de notre réputation, de notre culture et de nos valeurs. Ceci signifie prendre consciencieusement la décision qui est véritablement dans le meilleur intérêt global d'Abbott, et pas seulement d'un point de vue financier. Bien sûr, ceci implique un certain discernement et de trouver le juste milieu, mais chez Abbott c'est notre point fort. Et nous sommes déjà forts en gérance, la raison pour laquelle notre société a plus de 120 ans. »

Miles White,
PDG d'Abbott

© 2010 Abbott

AD2

Exemples de lois anti-corruption dans le monde

Le FCPA et la loi britannique anti-corruption s'appliquent à tous les pays dans lesquels une société a des activités.

Il n'y a aucun pays où il est légal d'offrir un pot-de-vin à un représentant de l'État.

© 2010 Abbott

Abbott
A Promise for Life

Slide 6

AD2 This is a new version of the same slide as before

DEIGNAX, 11/7/2012

Conséquences en cas de non respect des lois

- Ces dernières années, les gouvernements du monde entier ont augmenté le nombre d'enquêtes et de poursuites judiciaires concernant des pratiques de corruption.
- En outre, de nombreux pays imposent des sanctions pénales à l'encontre des entreprises et des particuliers qui enfreignent les lois anti-corruption.

Siemens
Amende de 1,6 milliard de dollars
(Corruption de représentants de l'État à travers le monde via des intermédiaires sur des contrats haut profil)

KBR/Haliburton
Amende de 580 millions de dollars
(Corruption de représentants de l'État au Nigeria sur une période de 10 ans)

Daimler
Amende de 185 millions de dollars
(Corruption de représentants de l'État directement et indirectement par l'intermédiaire de tiers dans 22 pays)

Alcatel-Lucent
Amende de 137 millions de dollars
(Ne pas avoir effectué de vérification préalable et adéquate sur des tiers a donné lieu à une interdiction de faire appel à des tiers)

AD3

© 2010 Abbott

Abbott
A Promise for Life

Slide 7

AD3 replaced Novo Nordisk case

DEIGNAX, 11/7/2012

Principales composantes des lois anti-corruption

Bien qu'il existe des différences entre les lois anti-corruption, en règle générale, la plupart d'entre elles :

- Interdiction d'effectuer un paiement inapproprié en vue d'obtenir ou de conserver un marché
  - Le FCPA interdit les paiements inappropriés aux représentants de l'État, y compris aux salariés d'entreprises détenues par l'État (par ex : hôpitaux publics).
  - La loi britannique anti-corruption interdit les paiements inappropriés à qui que ce soit.
  - Abbott interdit les paiements inappropriés à **qui que ce soit**.
- Nécessité que les livres, registres et comptes reflètent de façon adéquate les détails de toutes les transactions.

© 2010 Abbott

Abbott
A Promise for Life

Principales composantes des paiements inappropriés

❶ Un paiement ou un avantage **donné**, **offert** ou **promis** (le destinataire n'a pas besoin de l'accepter)

❷ D'une quelconque chose de valeur (y compris des espèces, cadeaux, bons cadeaux, produits Abbott gratuits, prêts, repas, voyages, excursions lors de voyages d'affaires, hébergement, subventions, honoraires, frais de consultation)

❸ À qui que ce soit (y compris les particuliers, représentants de l'État, leur famille ou leurs amis, ou des établissements ou organismes)

❹ Dans le but d'obtenir un avantage indu ou de conserver un marché (influencer quelqu'un pour qu'il fasse ou NE fasse PAS quelque chose dont vous, vos

Il n'y a pas de montant fixé à partir duquel un paiement ou un avantage devient un pot-de-vin. Un objet approprié est

© 2010 Abbott

réclament de tenir sans erreur les livres, registres et comptes

Conformément aux lois anti-corruption, Abbott exige que toutes les transactions financières, notamment celles qui émanent de tiers liés à des activités menées en son nom, soient comptabilisées dans les meilleurs délais et sans erreur.

–Les registres doivent refléter avec précision la nature, le montant et les détails de la transaction en question.

–Conservation des justificatifs et autres documents à l'appui concernant les transactions.

–N'établissez pas de comptes hors livres (non comptabilisés ou occultes) quelle qu'en soit la raison.

–Examinez et vérifiez toujours vos politiques et procédures financières pour savoir comment comptabiliser les transactions sans erreur ; les registres doivent être tenus et conservés conformément aux politiques concernant la tenue des registres et la conservation des documents.

La transparence est essentielle

© 2010 Abbott

Exemples de transactions mal comptabilisées

Un consultant verse une somme d'argent à un représentant de l'État afin de faciliter l'obtention d'un permis et la comptabilise ensuite comme frais de consultation.

Un distributeur accepte de comptabiliser une vente dans les livres d'Abbott alors que ce distributeur sait que cette vente n'a pas été finalisée.

Un fournisseur accepte de facturer Abbott en fin d'année pour utiliser le budget de l'année en cours pour des services devant être fournis l'année suivante.

© 2010 Abbott

Abbott
A Promise for Life

Exemples de compte hors livres (non comptabilisés ou occultes)

Un distributeur reçoit une ristourne supérieure à ce qui est prévu au contrat, laquelle est conservée dans un fonds séparé par le distributeur. Le fonds est par la suite utilisé par le distributeur pour payer des activités marketing en complément du budget de la société

À la demande d'un salarié d'une société, un fournisseur accepte de surfacturer des services fournis à la société, puis les frais en trop sont conservés dans un compte séparé non comptabilisé pour être par la suite utilisés pour d'autres achats ou à d'autres fins.

© 2010 Abbott

Responsabilité des tiers en ce qui concerne une documentation sans erreur

À faire

Comptabilisez toutes les transactions avec précision pour refléter la véritable raison et la bonne description

Assurez-vous que les remboursements de vos notes de frais proviennent du bon compte

Respectez toutes les lois et exigences concernant la comptabilisation et les rapports sur les informations financières

Coopérez si Abbott demande un audit de votre entreprise

Si vous vous demandez comment comptabiliser une transaction particulière, arrêtez-vous et demandez-vous si celle-ci est appropriée.

Falsifier des données comptables ou représenter faussement les faits n'est jamais justifiable ni excusable.

À ne pas faire

N'établissez pas de fond ou d'actif occulte ou non comptabilisé quelle qu'en soit la raison

Ne passez pas d'écriture fausse, trompeuse ou incomplète

Ne modifiez pas les codes de compte ou les descriptions des transactions en aucune façon

Ne vendez pas, ni ne transférez, ni ne cédez d'actifs Abbott sans documentation ni autorisation appropriées

© 2010 Abbott

Abbott
A Promise for Life

Intégration de tous les éléments

La réputation d'Abbott dépend en partie des actions des tiers qui mènent des activités en son nom. La réputation d'Abbott repose sur sa possibilité de continuer à faire affaire avec des tiers qui respectent toutes les lois en vigueur.

La plupart des pays ont une loi ou des dispositions anti-corruption. La corruption contrevient non seulement à la politique d'Abbott, mais elle enfreint la Loi.

N'effectuez pas de paiement inapproprié (quelle qu'en soit la forme) à des fins commerciales.

Toutes les transactions financières, peu importe le montant, doivent être comptabilisées convenablement et sans erreur.

Ne tenez pas de comptes séparés ou hors livres.

Si vous avez connaissance de violations potentielles d'une loi anti-corruption dans le cadre de votre travail pour Abbott, avertissez Abbott immédiatement en passant par la ligne d'assistance téléphonique sur l'éthique et la conformité.

© 2010 Abbott

Ressources

Ressources en ligne sur la lutte contre la corruption :

- Ministère de la Justice américain, Lay Person's Guide to the Foreign Corrupt Practices Act (Un guide d'initiation à la loi anti-corruption FCPA) : http://www.justice.gov/criminal/fraud/fcpa/docs/lay-persons-guide.pdf
- Autres informations sur le FCPA : http://www.justice.gov/criminal/fraud/fcpa
- Informations sur la loi britannique anti-corruption : http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+/http://www.justice.gov.uk/publications/bribery-act.htm

© 2010 Abbott